

## ACTION SOCIALE

# Il fait bon vieillir au Havre

Le Havre a obtenu le label « ami des aînés » platine. Une distinction rare, qui vient récompenser l'adaptation de la ville au vieillissement.

Lors de la cérémonie de remise des Prix des villes amies des aînés 2025, qui a eu lieu au Salon des Maires mercredi 19 novembre, la Ville du Havre a décroché la plus haute distinction du label « ami des aînés ». Une distinction qui récompense 10 ans d'engagement pour le bien vieillir au Havre.

### Tous mobilisés pour accompagner les aînés

Aujourd'hui, un Havrais sur cinq a plus de 65 ans et dès 2030 les plus de 65 ans représenteront un quart de la population, soit 10 points de plus qu'il y a 10 ans. Pour la première fois en France, en 2030 les plus de 65 ans seront plus nombreux que les moins de 15 ans\*. Cette trajectoire démographique entraîne une évolution des usages et des besoins, qui nécessite une adaptation de l'offre de services municipaux.

Pour préparer dès aujourd'hui Le Havre de demain, la Municipalité porte depuis 10 ans une stratégie pour accompagner les personnes âgées et mieux les intégrer dans la cité, qui se concrétise à travers le plan [« Bien vieillir au Havre »](#).

Mais désormais, la question du bien vivre des seniors n'est plus une question sociale exclusivement gérée par le CCAS, elle devient une question sociétale à laquelle tous les services municipaux participent, dans une approche transversale partagée avec tous les acteurs du champ du bien vieillir, pour plus d'efficacité dans les actions et de simplification des démarches.

\* étude de l'AURH de 2022 : [Note de synthèse](#) / [Etude complète](#)

### Le Havre dans le top 7 des villes amies des aînés\*

Le Havre rejoint le cercle très fermé des villes labélisées « ami des aînés » platine. Ce label valorise les politiques publiques qui prennent en compte les besoins et le bien-être des personnes âgées. Il récompense l'engagement de la collectivité dans l'élaboration d'un plan d'action qui soutient un vieillissement actif et en bonne santé, en impliquant les habitants et en développant des services adaptés. Ce plan se décline en trois grandes thématiques : « **être bien chez soi** » (aider toutes les personnes âgées à vivre dans un logement adapté à leurs besoins) ; « **être bien dans sa ville** » (adapter les espaces publics à la perte d'autonomie, permettre à toutes et tous d'accéder aux services, aux commerces, aux transports en commun) ; « **être bien entouré** » (lutter contre l'isolement et favoriser le lien social). Le label est obtenu pour une durée de 6 ans ; Le Havre est ainsi labellisé jusqu'en 2031, avec un audit de suivi en 2028.

\* avec Metz, Rennes, Saint-Quentin, Dijon, Grenoble, et Saint-Etienne

#### **Le label « ami des aînés » en bref**

Le label « ami des aînés » est un outil destiné à toutes les collectivités adhérentes au Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés, qui souhaitent s'engager dans une démarche de progrès au service des aînés. Inspiré du programme de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), il a été conçu à partir des expériences de terrain, des retours d'évaluation et d'une vaste consultation des retraités français. Le label valorise les dynamiques locales innovantes, tout en apportant un cadre méthodologique solide pour accompagner les territoires dans l'élaboration de politiques publiques inclusives, transversales et durables. Plus d'infos sur [villesamiesdesaines-rf.fr](https://villesamiesdesaines-rf.fr)